



AUTORISATION-RELAIS 2022/2023

L'Accueil Jeunesse des Tournelles assure le relais entre les structures d'accueil d'enfance (garderie périscolaire et l'accueil de loisirs) et les associations de St Mard.

Vos enfants seront donc conduits par nos soins durant les horaires d'ouvertures des accueils.

Nom de l'enfant:

Prénom de l'enfant:

Classe de l'enfant:

J'autorise L'Accueil Jeunesse des Tournelles à accompagner mon(mes) enfant(s) à:

L'association:

Jours:

Horaire:h..... àh.....

En cas de nécessité: noms et numéros des personnes à joindre.

1) Tel:

2) Tel:

L'enfant sera récupéré à la fin de sa séance par AJT* Oui Non

*Durant les horaires d'ouvertures des accueils.

Une fiche de renseignement doit être remplie pour tout relais.
Le montant de (2,40€) vous sera facturé pour ce service.

Date et Signature:

